

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 514

Nachruf: In memoriam : Alice Bailly, peintre

Autor: Bonard, S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IN MEMORIAM

Alice Bailly, peintre

Le peintre Alice Bailly est morte doucement à Lausanne, sans souffrances, à l'aube du 1^{er} janvier, d'une hémoptysie. On se souvient que l'artiste, au moment qu'elle achevait sa décoration du Foyer du Théâtre de Lausanne, avait été frappée par une tuberculose consécutive à une bronchite opiniâtre; transportée d'urgence à Leysin le 28 septembre, elle en était redescendue les premiers jours de décembre pour entrer à l'Hôpital Nestlé; le lendemain de Noël, elle avait eu la joie de rentrer chez elle, de retrouver ses objets familiers; le 31 décembre, devant un bouquet d'anémones, elle parlait de reprendre ses pinceaux; elle écouta les cloches de minuit, et à 6 h. 30, elle n'était plus.

C'est une grande artiste que nous venons de perdre, grande par son caractère, par la dignité, de sa vie, par son talent, qui fut divers, toujours probe, toujours honnête, par son intelligence, par la multiplicité de ses dons, par son cœur, qui fut large, compréhensif, ouvert à tout et à tous. La vie ne lui fut pas douce; tout ce qu'elle avait conquis, ce fut au prix d'une lutte âpre et volontaire, lutte contre les circonstances de la vie, contre les événements, contre les préjugés dressés devant la femme artiste qui entend exprimer ce qu'elle sent, lutte contre l'incompréhension ou la bêtise. Bailly ne parlait pas volontiers de ses années d'apprentissage, des premières années de sa vie d'artiste, faites de privations et de souffrances; ce qu'on en sait lui a échappé par hasard, dans la conversation; elle avait la pudeur de ces dures années, rendues plus dures encore par cette admirable intrépidité qui l'empêcha toujours de faire des concessions tant au public qu'au marchand de tableaux, par cette indépendance farouche qui l'empêcha de faire partie, par exemple, de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs; pour Alice Bailly, il n'y avait pas d'un côté des femmes artistes, de l'autre des hommes artistes, il y avait des artistes dignes de ce nom, ce qui ne l'empêchait pas d'être une féministe convaincue, d'appuyer nos revendications dans tous les domaines, et d'être abonnée à notre journal.

D'origine genevoise, Alice Bailly (c'est en 1930 qu'elle obtint la permission d'orthographe son nom « Bailly ») était née à Genève le 25 février 1872. Très jeune elle manifesta son désir de faire de la peinture. De qui tenait-elle ce goût? Peut-être d'un oncle très bien doué mort de misère à

Paris. Sa vocation lui suscita de pénibles conflits avec une mère tendrement chérie; irréductible dans sa décision, Alice Bailly partit pour Munich munie d'une bourse de cent francs par mois, mais comme jamais elle n'a pu supporter la contrainte du travail dans une académie, dans un atelier, elle se mit à travailler seule, ce qui lui valut après un an, la suppression de sa bourse. Elle travailla ensuite à Paris, toujours d'une façon indépendante, puis rentra à Genève. Sa mère pensait faire une concession habile en guidant sa fille vers l'enseignement et en lui obtenant un remplacement dans une école de Genève: quand elle vit devant elle toutes ces petites têtes qui attendaient d'elle de belles explications, Alice Bailly prit son chapeau, passa la porte et arpenta longuement les rues avec un indélébile sentiment de liberté retrouvée.

Elle mena alors à Paris, à Genève, la dure vie d'artiste, sacrifiant à son art, ses aises, son confort, sa vie de femme; elle avait quelque chose à exprimer, et elle l'exprimerait par n'importe quelle technique; il lui fallait dessiner, peindre; et le crayon, le burin, l'aiguille et la laine, les couleurs furent ses interprètes. Un jour, enfermée dans une chambre d'hôtel, privée de couleurs, prise du désir éperdu d'exprimer, elle prit ce qu'elle avait sous la main, des laines, et ce fut l'origine de ces étonnantes tableaux-laines exposés dans maintes villes et dont le plus connu est l'extraordinaire portrait d'Henry Spiess. Pour s'exprimer, elle trouve un nouveau procédé de gravure en couleurs, que l'on peut voir au Cabinet des Estampes de l'Ecole polytechnique à Zurich et au Luxembourg. Elle essaie de tous les procédés, de toutes les techniques, se sert du cubisme, du pointillisme, travaille avec acharnement, détruisant ce qui lui paraît raté, très sévère envers elle-même, cherche, recommence jusqu'à ce qu'elle sente que « ça y est ». Elle commence d'exposer en France, aux Artistes indépendants dès 1909, à Genève, à Berne, à Zurich, à Winterthur où elle trouve ses premiers acquéreurs, ses premiers amis qui lui resteront fidèles jusqu'à la mort; nos musées lui achètent des toiles, les critiques s'intéressent à son œuvre; on l'appelle « notre peintre la plus moderne »; et son talent finit par s'imposer. Son style la fait reconnaître entre mille, ses couleurs ravissent les amateurs, ses dons d'imagination, sa poésie, sa fantaisie ailée charment les délicats. Elle réussit dans tous les genres: le portrait, le paysage, la grande composition décorative, utilise le crayon, le burin, l'huile, l'aquarelle, l'aquarelle mêlée d'huile. Aucun effort, aucun essai ne la rebute et son dernier été sera consacré à monter et à descendre des échafaudages dont elle aura combiné l'agencement.

Sa première exposition à Genève date, sauf erreur, de 1913 (musée Rath); dès lors, chaque année, ou plusieurs fois par année, en France, et en Suisse, elle expose sa production, étonnant ses amis par son travail acharné, sa faculté de renouvellement, sa jeunesse extraordinaire, jeunesse du cœur, intérêt sans cesse renouvelé pour toutes les manifestations de l'esprit humain. En 1932, elle fête sa centième exposition, organisée à Genève, à l'Athénée, et partout on rend justice à son talent. La composition décorative l'attire: elle peint deux grands panneaux *A la musique*, et décore dans l'ivresse de la création le Foyer du Théâtre municipal de Lausanne, qui devait être son chant du cygne.

Il faudrait dire son amour de la musique, pour laquelle aucun sacrifice ne lui coûtait, la chaleur de son amitié, si délicate, exigeante parfois, mais toujours douce et bienveillante. Il faudrait dire l'intérêt éclairé qu'elle portait à tout ce qui est jeune, à tout ce qui est vie. La vie, c'est bien ce qui caractérisait Alice Bailly, et l'on ne peut concevoir que lui soit enlevée cette vie qu'elle aimait tant, à laquelle son existence a été un constant hommage.

S. BONARD.

Mlle Laure Couvreur

La cité de Vevey, l'Eglise libre, les Amies de la Jeune fille, à peu près toutes les œuvres sociales de Vevey, la colonie russe portent le deuil; Mlle Laure Couvreur, leur fidèle et bienfaisante amie, est décédée subitement, sans souffrance, le 13 décembre, dans sa 87^{me} année.

Appartenant à une famille où depuis toujours on a eu la passion de la chose publique, de la bienfaisance et de la musique, Mlle Couvreur était une personnalité d'élite, aimant passionnément son pays et ses institutions, s'intéressant à tout et à tous, aimant son prochain, surtout s'il souffrait, s'il était faible ou malheureux.

Mlle Couvreur, qui était la sœur de Mme A. Robert, présidente internationale des Lyceums clubs, et la belle-sœur de Mme Couvreur-de Budé, longtemps présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, était une excellente musicienne qui a reçu dans son salon du Château de l'Aile ou à la rue du Clos tous les grands musiciens des deux mondes. Elle peignait avec un talent délicat des paysages, des fleurs de nos montagnes et vendait ses œuvres au profit du Comité d'assistance aux Russes. Ce fut une belle, une riche personnalité dont la belle vie demeure un exemple.

S. B.

vivent seules et ne doivent donc compter que sur elles-mêmes pour se tirer d'affaire.

c) suivant leur nationalité.

Les Suisses constituent naturellement la très forte proportion de ces chômeuses, ceci d'autant plus que seules les ressortissantes de pays qui ont signé des conventions avec la Suisse ont droit à une allocation de chômage. Cette proportion des Suisses et des étrangères est d'environ de 82 contre 18 %. (N'oublions pas que Genève est un canton frontière). Les Françaises constituent presque la moitié des étrangères enrôlées.

Quant aux Suisses, les Genevoises viennent naturellement en tête (plus du 37 % de la totalité), puis les Bernoises, les Vaudoises, les Neuchâteloises, etc. Glaris et Zoug n'étaient représentés chacun que par une unité.

(La fin au prochain numéro).

Le Code pénal fédéral définitivement adopté par les Chambres

En fin de session d'hiver les Chambres fédérales ont mis le point final à la plus grande œuvre législative de notre génération: le Code pénal fédéral.

Après que la base constitutionnelle en ait été adoptée avec conviction dans le pays tout entier, dès 1898, après que le premier avant-projet eut subi plusieurs remaniements complets, le projet définitif fut présenté aux Chambres en 1918. Et durant ces vingt années beaucoup d'encre a coulé, beaucoup de paroles ont été prononcées avant ce vote du 21 décembre dernier qui a réuni 138 voix en faveur du Code, contre 36, et 5 abstentions. Une campagne référendaire est déjà commencée pour tenter d'annuler cet immense effort de plus de quarante années. Il est fâcheux que, à notre époque, le mot d'ordre remplace bien souvent le raisonnement, et que, prétextant envers et contre tout l'autonomie cantonale, certaine politique de parti s'ingénie à discréditer une œuvre digne d'admiration au dire de tous, qui marque un progrès notoire sur presque toutes les législations cantonales, et qui minurait les autorités fédérales d'une arme précieuse contre les menées extrémistes de droite ou de gauche menant le pays en danger. Nous aurons à revenir plus tard sur ce sujet.

Sans droit de délibération aux Chambres et sans être consultées, les Sociétés féminines suisses ont fidèlement suivi tous les travaux relatifs à ce Code, et c'est avec une profonde reconnaissance que nous signalons ici l'immense somme de travail fourni par nos pionnières dès le commencement du siècle, pour s'efforcer d'assurer un maximum de protection à la jeunesse féminine. Les noms de Mme Curchod-Secrétan, à Lausanne, de Mlle Hess et de Mme Glättli, à Zurich, restent spécialement attachés à cet effort féminin.

S'il est vrai que toutes nos revendications n'ont pas été réalisées, nous pouvons cependant relever certains points qui doivent faire désirer à toute mère de famille, comme à toute femme soucieuse du progrès moral dans notre pays, la mise en vigueur de ce loi.

Notons par exemple les progrès incontestables qu'apportent les articles 82 à 100 pour le traitement de l'enfance et de la jeunesse

qui constituent le gros de l'armée des chômeuses, et ceci semblerait en contradiction avec d'autres constatations de cette même enquête, citant l'âge comme une aggravation du cas de chômage — si l'on ne savait que l'on est terriblement vite classée comme « trop âgée » dans la trépidante vie actuelle.

« Ces femmes là », écrit Mlle Caillat, ont travaillé dix ans, trente ans parfois dans la même maison. Celle-ci s'est fermée et cette faillite leur a enlevé d'un seul coup la possibilité de retrouver un autre emploi. Partout, on les considère comme « incapables au travail », et il est à noter que les employeurs qualifient souvent de « trop âgées » des personnes de 40 et même 30 ans. Dans ces cas, il s'agit avant tout d'une question de gain. On veut des jeunes, qui se plient plus aisément

aux exigences et aux fantaisies du patron, et qui acceptent de travailler pour un salaire dérisoire.

« Ces femmes trop âgées » sont fréquemment le soutien d'une vieille mère ou habitent avec une sœur chômeuse ou malade. Que doivent-elles faire? Au début, elles ont de l'espoir, on leur a promis de les recommander à des personnes influentes; mais après avoir adressé des cen-

¹ Cette même enquête cite le cas d'une vendeuse de 52 ans, licenciée après avoir travaillé 15 ans dans une papeterie, ce qui ne lui a pas permis de faire plus d'un millier de francs d'économies. Soutien d'une mère de 80 ans, elle a fait plus de 250 offres de service sans aucun résultat, et vit ainsi que sa mère sur ses allocations de chômage, soit 100 fr. 80 cent. par mois, ses économies étant rapidement engouties par le paiement de son loyer (90 fr. par mois).

taines d'offres restées sans réponse, elles perdent courage. Leur avenir, quel est-il? Une carte à timbrer trois fois par semaine; aller toucher chaque quinzaine la petite somme qui leur permettra de subsister; puis, dès 65 ans, ce sera le Bureau d'assistance et l'aide fédérale aux vieillards. Arriver au soir de la vie, se sentir apte au travail, et dépendre complètement de l'Etat pour recevoir de lui son pain quotidien. Ces situations sont dououreuses entre toutes et la liste en est longue.

b) suivant leur état civil.

Dès 506 chômeuses enquêtées, près de la moitié sont célibataires, soit presque le 48 %, mais 9 d'entre elles vivent maritalement, ainsi que 8 divorcées, 1 femme séparée de son mari et 1 veuve. Dans l'ensemble, le 87 % de ces femmes

cièrement uni à une femme par le corps, l'âme et l'esprit, peut-on dire que ce désir puisse être apaisé lorsqu'un homme se sert, pour les besoins purement physiques de sa sexualité, d'une femme dont il ignore (et dont il ne cherche même pas à connaître) le cœur et l'esprit? Sur le moment, le corps est soulagé, satisfaction purement extérieure, puisque dans son pour intérieur l'homme demeure inapaisé. Et peu à peu sa sensibilité, sa capacité d'aimer, son élan vers l'idéal, dont tout homme porte en soi le germe, s'éteignent, une mentalité égoïste s'empare de lui et il étouffe et détruit en soi-même quelque chose d'indéfinissable qui, pourtant, était plein de beauté. Alors même qu'un tel homme en viendrait à aimer une femme, les relations sexuelles seront dans son esprit fatalement associées aux laides étreintes commercialisées de nâgère. Peut-être réussira-t-il à échapper à ces associations d'idées et à s'en débarrasser si son amour est assez grand pour l'y arracher; mais pour la majorité des hommes, le système de la réglementation — et à dire vrai toutes les relations sexuelles qui ne se fondent pas sur l'amour — tend à les rendre durs, froids, insensibles pour tout ce qui ne touche pas directement à leurs propres intérêts.

Jean Batten: charme et énergie

Sous ce titre, Mme Française Alix évoque dans *La Femme d'Aujourd'hui l'admirable exemple de volonté donné par Jean Batten, l'aviatrice dont notre dernier numéro retransmet le vol audacieux d'Australie en Angleterre.*

La brune et charmante aviatrice australienne, atterrissant en Angleterre à la fin d'octobre dernier, a battu le record — non pas féminin, mais

mondial — de la distance Australie-Angleterre, de plus de quatorze heures. Au cours de cette randonnée, dont les dangers s'accroissent de l'incélérité du temps, cette jeune fille montra un cran extraordinaire. « C'est une crâne fille », ont dit d'elle les Italiens qui la reconfortèrent à son arrivée à Naples et qui durent la sortir à demi-morte de sa carlingue, quelques heures avant les derniers coups d'ailes qui la portaient en Angleterre. Elle était quasi évanouie, plus qu'à demi-sourde par le bruit de son moteur, épuisée par la tempête et les courants terribles qu'elle traversa, de Damas à Athènes, et au cours desquels, a-t-elle confié à un journaliste, « j'étais jetée de-ci de-là dans le ciel, secouée comme une feuille morte et croyant à chaque instant que mon appareil allait être défilé par la rudesse du vent ».

Cette énergique jeune fille est peut-être la dernière des recordwomen, à prendre la route si dangereuse, si fertile en ouragans, qui est celle qui mène d'Australie en Europe. C'est en 1933 que débuta Jean Batten dans la dure carrière et, dès ses premiers essais, elle eut toujours des déboires, des accidents, des descentes forcées... On la nommait Jean « Try again », c'est-à-dire « essaie encore », parce que son énergie et sa volonté, toujours en action, la faisaient persévérer envers et contre tout. Ses premiers efforts n'ont jamais réussi, mais à aucun moment, elle ne fut abattue. En 1929, arrivant à Londres, de Wellington en Nouvelle Zélande et accompagnée de sa mère, elle avait une idée de derrière la tête. Jean devait étudier le piano en Angleterre: elle fit des gammes et joua des études, le nez en l'air et les yeux au ciel: elle ne rêvait en

effet, que d'aviation. Sa mère lui permit de prendre des leçons au club d'aviation londonien; les obstacles se dressèrent tout de suite devant elle: sa mère fut rappelée en Australie, l'argent alla à la jeune fille manqua bientôt après. Oh! « Never mind! » Tant pis! Jean vend son piano, les leçons reprennent, le moment vient où Jean obtient son brevet de pilote. Elle désire s'attacher au record que détient Amy Johnson. Quelle mouche pique cette jeune Australienne? Ce record disent les Anglais, ne sera pas battu d'ici bien des années! Jean n'en croit rien, elle câble en Nouvelle Zélande, demande quelque argent, n'obtient aucune réponse: c'est la crise, là-bas, les fonds sont en baisse, l'enthousiasme aussi. Pendant ce temps, il lui faut manger, ce qui ne lui arrive pas tous les jours, elle a des heures sombres et doute de sa bonne étoile; elle fait durer le petit pain du matin toute la journée, elle boit très lentement l'unique verre de lait quotidien, elle retourne dix fois dans sa main la pièce de six pence avant de la dépenser.

Ayant intéressé un camarade à ses projets, elle en obtient le visa nécessaire à l'achat d'un appareil, elle peut donc partir. Elle s'envole de Lympne et y revient quelques jours plus tard, avec un avion brisé. Elle attend que fussent faites les réparations, puis repart. Cette fois, elle va jusqu'aux Indes, et tombe à Karachi. Blessée elle est retirée de son avion et, les premiers mots qu'elle dit sont... naturellement: « I'll try again » « j'essaierai de nouveau ». En effet, elle reprit l'air, établit un record de l'Atlantique sud, puis un record Australie-Afrique. La voici enfin, l'autonne dernier, qui s'impose à l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux grands raids aériens, à



Glané dans la presse...

Conséquences morales de la prostitution

Miss Alison Neilans, dont bon nombre de nos lectrices connaissent l'infatigable dévouement à la cause abolitionniste, a récemment publié dans *l'Abolitionniste* (supplément au Relèvement social) un article très fortement pensé sur l'influence psychologique de la prostitution réglementée sur les hommes et sur les femmes. Nous lui empruntons le passage suivant si juste et si vrai, et qui touche un point autre que celui souvent seul évoqué du danger de contagion pour les partenaires des prostituées.

...Mais peut-être l'effet le plus important que le système de la réglementation exerce sur ceux qui l'acceptent et en bénéficient consiste-t-il en ce qu'ils subissent eux-mêmes — peut-être dans une moindre mesure — la même violation de leurs instincts humains naturels que les femmes avec lesquelles ils entretiennent des rapports. Si l'on peut étendre sa soif en buvant de l'eau (et même une soif excessive en buvant de l'eau impure) peut-on dire que le désir élémentaire humain d'avoir un compagnon, d'aimer et d'être aimé, de respecter et d'être respectée, d'être sin-